

**DELIBERATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE VILLIEU-LOYES-MOLLON**

République Française

Membres afférents au Conseil : 17

En exercice : 17

Qui ont pris part à la délibération : 11

Date de la convocation : 24 mars 2023

L'An deux mille vingt-trois et le trente mars à 20 heures 30, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Eric BEAUFORT, Maire et Président du CCAS.

Présents :

Mesdames Christine CASTEUR, Marie DOMINGUEZ, Rita ERIGONI, Joëlle KRUGHEN, Florence LA ROSA.

Messieurs Claude FESTAZ, Michel DUMAZET.

Absents excusés :

Madame Elisabeth ELLUL, qui donne pouvoir à Monsieur Eric BEAUFORT,
Monsieur Patrick BESACIER qui donne pouvoir à Madame Sylvie BLANCHARD,
Mesdames Marie-Jeanne ALEXANDRE, Roselyne BURON, Hélène JOSSERAND,
Monsieur José DOMINGUÉZ, absents excusés.

Secrétaire de séance : Madame Sylvie BLANCHARD

- **OBJET : FINANCES - Remboursement au bénéfice de Madame Sylvie BLANCHARD pour les achats de décorations pour le repas du CCAS**

M. le Maire, Président du CCAS, a informé l'Assemblée que lors de l'organisation par le CCAS du repas annuel à destination des séniors de la commune, le 4 mars 2023, Mme Sylvie BLANCHARD a effectué des achats de décorations pour le compte du CCAS.

Dans ce cadre, Mme Sylvie BLANCHARD a pris en charge, personnellement, l'achat des serviettes et fleurs de table d'un premier montant de 44,94 €, ainsi qu'un deuxième montant de 11,99 €.

M. le Maire, Président du CCAS, a invité les membres du Conseil d'Administration à autoriser le remboursement de la somme de 56,93 € à Mme Sylvie BLANCHARD par le CCAS.

Après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- Accepte le remboursement de la somme de 56,93 € à Madame Sylvie BLANCHARD au titre des achats effectués pour les décorations du repas ayant eu lieu le 4 mars 2023.

Ont voté contre : 0
Ont voté pour : 11
Se sont abstenus : 0

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme,
Le Président

